

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. DECAISNE

## **Le suicide en France**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 21 (1880), p. 121-125

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1880\\_\\_21\\_\\_121\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__121_0)

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

### III.

#### LE SUICIDE EN FRANCE.

Nous avons reçu sur l'importante question du suicide un volume compact dans lequel un savant italien, M. Morcelli a condensé tous les documents officiels relevés, en Europe, depuis 1816. Le temps nous a manqué jusqu'ici pour en donner l'analyse, et nous réservons ce travail pour l'époque prochaine où paraîtra une traduction française de cet ouvrage.

En attendant, nous pensons qu'on nous saura gré de reproduire l'article ci-après dû à la plume d'un de nos plus savants praticiens.

« Le 7 juin 1871, dans un travail sur le suicide que je lisais à l'Académie des sciences, je disais : « Il ne faut pas oublier que si les commotions sociales ne se traduisent pas toujours immédiatement par un accroissement dans le nombre des suicides, elles amènent généralement, dans les années suivantes, une recrudescence pour les cas d'aliénation mentale, dont un nombre quelquefois considérable se termine par la mort volontaire..... Nous avons la conviction que les événements actuels fourniront, dans un temps plus ou moins rapproché, un contingent considérable à l'accroissement de l'aliénation mentale et du suicide en France. »

A cette époque, quelques écrivains, chez nous et à l'étranger, s'élevèrent contre cette espèce de prédiction qui leur paraissait bien hardie, mais qui, après tout, était basée sur les enseignements de l'histoire et de la statistique.

Or, voilà que M. le garde des sceaux, dans son rapport général sur l'administration de la justice en France pour 1877, vient de me donner cruellement et douloureusement raison.

En effet, il résulte de ce document officiel que le chiffre des suicidés, qui était, de 1866 à 1870, de 25,737, avec une moyenne par année de 5,147,4, s'est élevé, de 1871 à 1875, à 30,536, avec une moyenne par année de 6,107,2. En 1876, le chiffre total fut de 5,804 et en 1877 de 5,922.

Si vous prenez maintenant la série des périodes quinquennales dont la première commence à 1836, vous trouvez que de 1836 à 1840 il y eut en France, sur 100,000 habitants et par année, 7.60 morts volontaires et qu'il y en a 16 en 1877.

*Ainsi, dans une période de quarante ans, le chiffre des suicides a plus que doublé.*

En 1837, les  $\frac{2}{3}$  des suicides appartenaient au sexe masculin. En 1877, la proportion s'est un peu élevée pour le sexe féminin.

Sur 100,000 habitants, au point de vue de l'âge et du sexe, on relève, pour 1877, les chiffres suivants pour les hommes :

De 10 à 20 ans. . . . .	164 = 4 p. 100.
De 21 à 40 ans. . . . .	1,197 = 26 —
De 40 à 60 ans. . . . .	1,842 = 40 —
De plus de 60 ans . . . . .	1,374 = 30 —

**Pour les femmes :**

De 10 à 21 ans. . . . .	111 = 9 p. 100.
De 21 à 40 ans. . . . .	335 = 27 —
De 40 à 60 ans. . . . .	449 = 37 —
De plus de 60 ans . . . . .	326 = 27 —

Il résulte des recherches de M. Eugène Morer, médecin stagiaire au Val-de-Grâce, que, de 1871 à 1875, on a compté en France 175 suicides d'enfants de 7 à 15 ans, et de celles de M. Petit que, de 1836 à 1846, il y en a eu 239. La différence est grande, comme l'on voit, entre ces deux périodes, puisque de 1871 à 1875, il y a eu environ 35 suicides par an d'enfants de moins de 16 ans, et que de 1835 à 1846, il n'y en avait en moyenne que 19 par an.

A ce sujet, notre excellent ami le docteur Motet fait observer, dans un excellent travail qu'il vient de publier dans les *Annales d'hygiène*, que, sans appartenir à l'aliénation mentale, le suicide chez les enfants ne saurait être considéré dans la majorité des cas comme un acte de volonté libre. « La mobilité propre à l'enfance, dit-il, le défaut de résistance à des impulsions que les plus futiles motifs éveillent parfois aussi, les conditions spéciales dans lesquelles certaines natures impressionnables et nerveuses se trouvent placées par l'évolution de la puberté et surtout une éducation mal dirigée, telles sont les causes les plus communes d'un acte qui semble plus émouvant encore à un âge de la vie auquel les épreuves, les difficultés et les luttes n'ont pas pris le caractère aigu qu'elles présenteront plus tard. »

La période de 60 à 80 ans est celle qui fournit en général la proportion la plus forte de suicides, et l'on sait cependant avec quelle ardeur le vieillard se rattache à la vie qui va lui échapper. Mais toutes les statistiques sont d'accord pour montrer que les morts volontaires ont à cet âge pour causes les affections incurables, la misère, la démence.

Sur 100,000 célibataires de même condition, on a constaté, en 1877, 28 suicides.

Sur les hommes mariés et les femmes mariées, 18 seulement.

Cette proportion constante, que l'on retrouve dans toutes les statistiques antérieures, montre une fois de plus la nécessité morale et sociale du mariage qui, en même temps qu'il est l'état le plus propre à la longévité, écarte la propension au suicide et à l'aliénation mentale; et qu'il en est du mariage comme de toute autre loi naturelle : on gagne plus à la suivre qu'à l'enfreindre.

Disons en passant que le sexe masculin est toujours plus porté au suicide, et que, en 1877, sur 5,922 suicides, on trouve 4,688 hommes et 1,233 femmes. Les plus anciennes statistiques s'accordent sur ce point. Pour se donner la mort, il faut un degré d'énergie, de courage, de désespoir qui n'est pas en rapport avec la constitution faible et délicate de la femme; chez elle aussi, le sentiment de la famille, les principes religieux beaucoup plus prononcés, sont des obstacles qui luttent victorieusement contre l'idée de destruction. Cependant, il faut bien tenir compte d'autres causes inhérentes à son organisation qui peuvent l'entraîner dans cette voie.

Quelle est l'influence des saisons sur le nombre des suicides ?

Si vous interrogez le compte rendu de 1877, vous voyez que le printemps en accuse plus que les autres saisons. Ce résultat est en désaccord avec toutes les autres statistiques qui donnent un chiffre supérieur pour l'été. Juin et juillet ont

toujours une moyenne plus élevée ; mai et août viennent ensuite ; puis, mars et septembre. Février, octobre, janvier sont égaux. Les mois les moins chargés sont novembre et décembre.

J'ai vu la plupart des statistiques et il m'a été impossible, comme à M. Motet, de trouver l'explication de ces chiffres. Notre savant confrère pense que peut-être on pourrait invoquer ici le rapport entre les suicides et les cas d'aliénation mentale qui sont aussi un peu plus fréquents pendant les mois d'été.

Quant aux causes des suicides, on les ignore la plupart du temps, les femmes cachant, en général, un malheur qu'elles considèrent comme une tache pour elles.

Dans 1,754 cas, on a constaté l'aliénation mentale, dans 701 cas l'ivrognerie, dans 855 les chagrins domestiques, dans 837 les souffrances physiques, dans 688 la misère, dans 251 les déceptions, les revers de fortune, dans 235 les chagrins d'amour, dans 229 le désir de se soustraire à des poursuites judiciaires.

Voyons maintenant l'influence des milieux.

A Paris, le suicide est trois fois plus fréquent que dans les campagnes, deux fois plus que dans les villes d'une population de 2,000 âmes. Paris a fourni 327 suicides pour un million d'habitants, l'ensemble des populations urbaines 167, et l'ensemble des populations rurales 112 seulement.

Avec M. Motet, nous dirons que, pour être juste, il faut tenir compte de la population toute spéciale de Paris, essentiellement mobile et à laquelle viennent se mêler incessamment les éléments les plus divers. La statistique de la criminalité y est aussi plus élevée pour les mêmes causes, et s'il était toujours possible de donner à ces facteurs une détermination précise, nous ne doutons pas que, pour ce qui regarde la population fixe, l'écart resterait bien peu considérable entre Paris et les autres centres urbains.

Quels sont les moyens le plus fréquemment employés pour se suicider ?

En première ligne, vient la pendaison. Cette mort est rapide, et les hommes et les femmes y ont également recours. Nous ferons cependant observer que les femmes emploient plus volontiers la submersion et l'asphyxie par le charbon. Depuis quelques années, la mort par arme à feu est devenue très-commune pour les hommes, surtout depuis que l'on peut se procurer si facilement un revolver.

C'est la mort par instruments aigus ou tranchants et par l'empoisonnement qui est la moins commune, tant il est vrai que, même en se donnant la mort, l'homme et la femme redoutent toujours la douleur.

Il nous paraît bien difficile d'attribuer une influence sérieuse à la profession dans les causes du suicide. Cependant, les cordonniers et les tailleurs sont, dans la classe ouvrière, ceux qui se suicident dans les plus fortes proportions. Y a-t-il là une prédisposition fâcheuse ? Ce que l'on pourrait dire avec M. Motet, c'est que ces professions sédentaires sont remplies par un nombre considérable d'individus mal conformés, mal constitués, qui ne les ont choisies que parce qu'elles n'exigent pas un grand déploiement de forces. Le sentiment de leur infériorité physique, la solitude dans laquelle ils vivent sont des causes actives qui les atteignent directement et ne frappent pas dans la même proportion les ouvriers de la même profession travaillant dans des ateliers.

Les professions libérales donnent toujours le chiffre maximum ; on l'évalue à 30 sur 100,000, tandis qu'il n'est que de 15 pour les commerçants, 15 pour les ouvriers des diverses industries et 12 pour les agriculteurs et domestiques. « Le sui-

cide, a dit Saint-Marc Girardin, n'est pas la maladie des simples de cœur et d'esprit, c'est la maladie des raffinés et des philosophes, et si de nos jours les artisans sont, hélas ! atteints eux-mêmes de la maladie du suicide, cela tient à ce que leur intelligence est sans cesse agacée et aigrie par la science et la civilisation moderne. »

M. le garde des sceaux, en terminant cette douloureuse statistique du suicide pour 1877, laisse aux moralistes et aux aliénistes, dit-il, le soin de déduire des chiffres qu'il produit les conséquences qu'ils comportent. On a souvent reculé devant cette tâche délicate, car il est difficile ici d'arriver à une solution inattaquable. La question, en effet, est fort complexe, comme toutes les questions de statistique morale ; je n'ai pas la prétention de la résoudre entièrement, et je me bornerai seulement à quelques brèves réflexions.

Considéré en Grèce et à Rome comme un crime, le suicide fut puni comme tel jusqu'au jour où triomphèrent les doctrines épicurienne et stoïcienne qui le mirent en honneur.

« *Placet? Pare. Non placet? Quocumque vis, exi... Pungit dolor? Vel foliat sanè. Si nudus es, da jugulum; si tectus armis Vulcaniis, id est fortitudine, resiste.* »

« La douleur te pique? Je suppose même qu'elle te déchire : prête le flanc si tu es sans défense, mais si tu es couvert des armes de Vulcain, résiste. »

Voilà toute la doctrine stoïcienne dans ce passage dont les premières paroles sont tirées d'un texte altéré des lettres de Sénèque, les autres des *Tusculanes* de Cicéron, et qui sont citées par Montaigne, au chapitre XII du II<sup>e</sup> livre des *Essais*.

Écoutez maintenant la langage des épicuriens :

*Vivere si recte nescis, decede peritis,  
Lusisti salis, edisti salis atque bibisti,  
Tempus abire tibi est, ne potum largius æquo  
Rideat et pulset lasciva decentius ætas.*

« Si tu ne sais point vivre convenablement, cède la place à ceux qui le savent. Tu t'es amusé assez longtemps, tu as assez bu, assez mangé. Il est temps de battre en retraite. Cette soif immodérée prêterait à rire à une jeunesse folâtre qui peut sans scandale se livrer aux plaisirs. »

Le moyen âge, par l'établissement de la religion chrétienne, par la prédominance de la philosophie spiritualiste, est parvenu à arrêter les progrès du suicide. Les temps modernes, au contraire, en propageant le doute, le scepticisme et l'indifférence, en en faisant, ainsi que de l'amour de soi et de l'orgueil, une sorte de culte à l'usage du grand nombre, ont donné une nouvelle impulsion au suicide.

« Si le duc de Montmorency, le maréchal de Marillac, de Thou, Cinq-Mars et tant d'autres, dit Voltaire, ont mieux aimé être traînés au dernier supplice dans une charrette, comme des voleurs de grands chemins, que de se tuer comme Caton et Brutus, ce n'est pas qu'ils n'eussent autant de courage que ces Romains, et qu'ils n'eussent autant de ce qu'on appelle *honneur*. La véritable raison, c'est que la mode n'était pas alors à Paris de se tuer en pareil cas, et cette mode était établie à Rome. »

Voltaire se trompe. Non, non. Si ces gentilshommes n'ont pas eu recours au suicide pour échapper à la hache du bourreau, c'est qu'ils avaient d'autres croyances que le vaincu de Tapsus se déchirant les entrailles d'une façon théâtrale pour ne pas survivre à la liberté expirante, et qu'ils avaient trop de cet honneur dont parle Voltaire pour s'écrier en mourant, comme Brutus au lendemain de Philippes :

« Vertu, tu n'es qu'un nom. »

« C'est par la quantité des démences et des suicides, dit Lacordaire, qu'il faut juger de la misère morale d'un peuple, car, bien que ce châtimeut soit une exception, il est cependant proportionné au nombre et à la violence des passions qui excitent les multitudes. Des mœurs pures, des ambitions calmes affermissent chez un peuple les organes de la pensée avec ceux de la vie, l'exaltation paisible de la vertu y remplace les enivrements de l'orgueil et les secousses de la volupté, et si elle ne peut leur épargner tout malheur, le malheur trouve en eux du moins un tempérament capable de lui résister. Mais quand une nation s'enivre dans les jouissances et s'exalte dans ses convoitises, sa constitution décline avec rapidité, et aux premiers coups de la fortune on voit ses enfants, inaccoutumés à la lutte et à la douleur, se laisser prendre au dégoût de la vie ou bien succomber aux assauts de la démence. »

Pour nous, lorsque nous voyons ces aspirations de toutes les ambitions plus ou moins satisfaites, cet amour effréné d'un faux luxe et d'une sottise égalité entraînant à des dépenses sans frein, ce goût des spéculations hardies, cet abus effrayant des alcooliques et des stupéfiants et l'abandon de toutes croyances ; lorsque nous assistons enfin à des convulsions politiques et sociales sans cesse renaissantes, nous pensons que la société ne doit pas s'étonner qu'un grand nombre de ses membres ne puissent la suivre dans son entraînant tourbillon et contractent ce dégoût, cette lassitude de la vie, ce *tedium vitæ* avant-coureur du suicide.

D' E. DECAISNE.